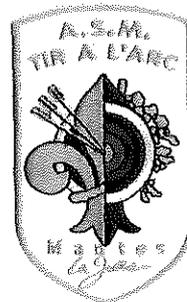




Concours débutants

&

Passages de plumes, flèches aux distances de
10 à 25 Mètres



Samedi 8 et Dimanche 9 Décembre 2018

Adresses : Gymnase Lécuyer, Avenue du Général de Gaulle à Mantes-la-Jolie.

Plan au dos – pas de fléchage en ville. Coordonnées GPS = E 1,6822° - N 48,99653°.

Horaires des tirs : **Samedi :** 10h00 14h00 17h00 (ce départ ne sera ouvert que si les précédents sont complets)

Dimanche 10h00 14h00

Départs du matin : passage de plumes (à partir de 10m) et flèche

Départs de l'après-midi : passage de flèches uniquement

Ouverture du greffe : 1 heure avant chaque départ.

Inspection du matériel : 15 minutes avant le début des tirs.

Echauffement : 2 volées d'essais

Inscriptions : 6,50€ pour les poussins, 8,50€ pour les autres (Chèques à l'ordre de l'ASM Tir à l'arc)
à retourner au plus tard le 1 décembre 2018 soit 8 jours avant la compétition, à :

CADIEU – 3 Allée du Béarn – 78200 Magnanville

Réservation que par Courriel : concoursarcasm78@gmail.com .

Nous vous informons que nous reverserons au profit de Téléthon 1€ par inscription (compris dans le prix de votre inscription).

Possibilité de s'inscrire sur place (hors concours), pour un deuxième passage de flèche, en fonction des places disponibles et en acquittant le prix de l'inscription.

Règles de tir : Pour l'obtention des plumes et des flèches de progression, il sera fait au mieux selon les règlements sportifs et arbitrage de la FFTA mise à jour de juin 2017.

Volées de 3 flèches

Pour le classement du concours, il faudra faire 2 fois 6 volées de 3 flèches.

Pour les poussins admis qu'à 10 m, il faudra faire 2 fois 3 volées de 3 flèches.

Catégories : Débutants (1^{ère} licence en 2019) en arc classique ou arc à poulies.

Catégories d'âge	Catégorie de classement
Poussin débutant	Poussin (P)
S1 à S3	Adulte Femme (AF) et Adulte homme (AH)
Benjamin à junior	Jeune Femme (JF) et Jeune Homme (JH)

Récompenses : La remise des récompenses aura lieu dimanche à partir de 16h30.

- aux 3 premiers à chaque distance,
- à la meilleure équipe mixte (1jeune, 1homme et 1femme)
- au club le plus représenté,
- aux tireurs adulte et jeune ayant réussi au tir de la meilleure flèche qui aura lieu dimanche en fin d'après-midi avant la remise des récompenses.

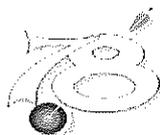
Les archers ayant réussi leurs passages de flèches recevront les insignes par leurs clubs, les cartes de progressions seront signées par l'arbitre.

Recommandations : Tenue blanche ou de club très appréciée. Chaussures de salle obligatoires.

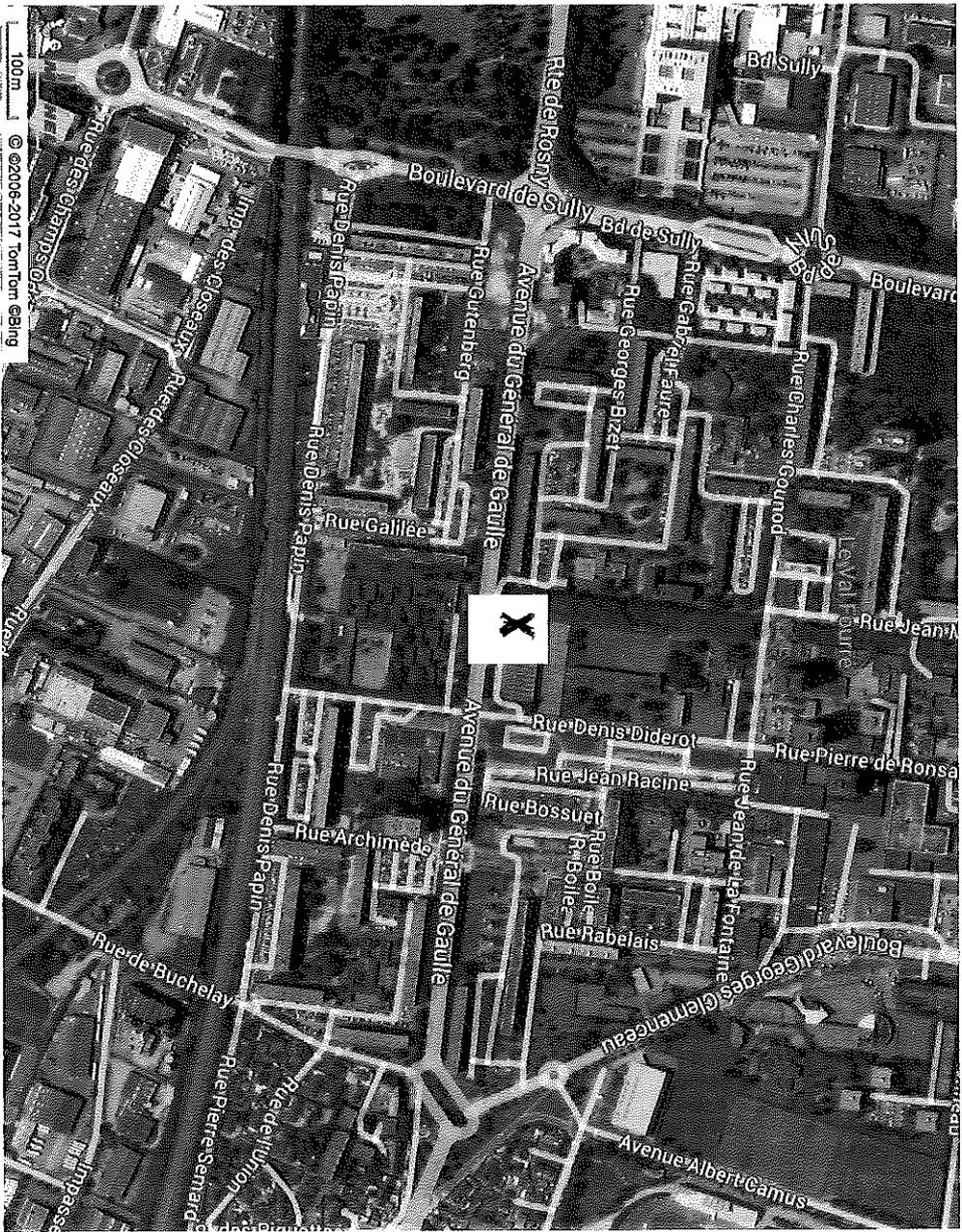
Il sera exigé au greffe la présentation du passeport, de la licence et du certificat médical si marqué « non » au dos de la licence.

L'usage des flèches en carbone reste sous la responsabilité des tireurs.

Vous trouverez sur place sandwiches, gâteaux et boissons.



MANTES LA JOUE GYMNASSE LOUIS LECUYER AVENUE DU GENERALE DE GAULLE





Compagnie ou club :	
Nom du responsable :	Tél :
Adresse :	
E-mail :	

	Nom Prénom	N° de licence	Type d'arc	Catégorie	Distance demandée	Samedi		Dimanche	
						10H00	14H00	10H00	14H00
1									
2									
3									
4									
5									
6									
7									
8									
9									
10									
11									
12									
13									
14									
15									
16									
17									
18									
19									
20									
21									
22									
23									

Inscriptions : _____ poussins x 6,50€ = _____ € & _____ archers x 8,50€ = _____ € TOTAL = _____ €

Bordereau à retourner avant le **01 décembre 2018**, accompagné d'un chèque à l'ordre de l'ASM Tir à l'Arc, à
CADIEU AURELIE - 3 Allée du Béarn - 78200 Magnanville
Réservations uniquement par courriel : concoursarcasm78@gmail.com

Rappel catégories :

Poussins débutant		10 ans et moins
Débutants (1ère licence obtenue en 2019)	S1 à S3 benjamin à junior	Plus de 20 ans Femmes et hommes Moins de 20 ans Filles et garçon